

Notre philosophie

Le SAPHAM défend la vision d'une société inclusive, accueillante aux personnes en situation de handicap et qui leur permet de participer à tous les aspects de la vie citoyenne en fonction de leurs moyens. Il vise le bien-être et l'épanouissement des personnes handicapées et de leur famille, soutient et développe leur autonomie.

Le SAPHAM intervient uniquement à la demande de la personne elle-même ou de sa famille, en respectant leurs valeurs et leurs choix.

Le SAPHAM met l'enfant, le jeune ou l'adulte avec handicap au centre de ses interventions mais accorde également une place centrale aux besoins et aux souhaits de sa famille: en effet, la famille est la première ressource et la première richesse de l'enfant avec handicap, elle le connaît mieux que quiconque et développe légitimement des projets de vie pour et avec lui. A l'âge adulte, une place grandissante est accordée aux besoins et aux souhaits de la personne elle-même, sans perdre de vue le projet et les besoins de sa famille. Si les souhaits du jeune adulte s'éloignent parfois de ceux de ses proches, le SAPHAM offre une médiation entre l'adulte avec handicap et sa famille afin de maintenir le lien familial tout en favorisant le développement de l'autonomie de la personne et la réalisation d'un projet de vie qui lui convienne.

Le SAPHAM est une association sans appartenance politique, philosophique ni religieuse.

Notre histoire

La constitution de l'association remonte à 1959, année où une cinquantaine de parents, sous l'impulsion du Docteur Renée Portray, créent ce qui deviendra aujourd'hui *Inclusion*, à une époque où il n'existe encore rien pour répondre aux besoins des familles.

La dénomination Association Nationale d'Aide aux Handicapés Mentaux (ANAHM) est adoptée en 1966 : plus question de ne se limiter qu'aux enfants, l'association veut désormais défendre toutes les personnes avec un handicap intellectuel, quels que soient leur âge et le degré de leur handicap.

En 1985 est née la section de Bruxelles de l'ANAHM qui devient l'AFrAHM. Après avoir jeté pendant plusieurs années les balises d'un travail reconnu, un service d'accompagnement est officialisé par la Section de Bruxelles pour répondre aux besoins des familles et des personnes. Celui-ci est appelé à prendre son autonomie afin de mieux répondre encore aux situations de vie de chacun de nos bénéficiaires.

C'est ainsi qu'apparaît pour la première fois le nom du SAPHAM, le 1^{er} juillet 2000.

Notre service reste en constante évolution, souhaitant répondre aux préoccupations de chacun, dans la mesure de ses moyens.